

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspectior

Exploitant : D'HUART industrie

Site inspecté : Marseille 11°

Date de l'inspection : 18/07/2007

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Signature de l'inspecteur

1313

Représentant de l'exploitant

Nom, fonction et Signature

F. NEYEL
Directeur

Remarques de l'inspecteur :

Arrêt de juillet 2005 :

Article 4 1 : le calibrage de la sonde de mesure de poussière n'est pas formalisé

Article 4 2 : Prévenir l'inspection des dates fixées pour les opérations de nettoyage des ateliers

Article 5 : le compte rendu de l'organisme ne précise pas la norme de prélèvement et le mode de décontamination du matériel.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

Cette opération est rajoutée à la fiche de suivi;

Cette demande est prise en compte

Demande transmise à l'organisme.